

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
Fax +41 44 631 39 10

Zurich, le 25 janvier 2008

Banque nationale suisse - Résultat de l'exercice 2007

La Banque nationale suisse a dégagé un résultat annuel de 8 milliards de francs en 2007, après 5 milliards l'année précédente. Le bénéfice élevé s'explique en majeure partie par la nouvelle hausse du prix de l'or. La distribution de bénéfices portera, conformément à la convention, sur 2,5 milliards de francs.

Nette hausse du prix de l'or

Le prix de l'or, en sensible hausse depuis 2005, a enregistré une nouvelle et forte augmentation, surtout au quatrième trimestre de 2007. Le résultat de l'or a ainsi atteint 6,4 milliards de francs (année précédente: 4,2 milliards). Les placements en monnaies étrangères, qui sont constitués en grande partie de titres de créance, ont au total contribué à hauteur de 1,3 milliard de francs (0,8 milliard) au résultat positif. Dans ce domaine, le produit des placements en titres de créance s'est établi à 2 milliards de francs (0,8 milliard), et celui des placements en actions, à 0,1 milliard (0,6 milliard); l'évolution des cours de change, en particulier la faiblesse du dollar des Etats-Unis, a engendré des pertes de change à hauteur de 0,7 milliard de francs (0,5 milliard). Compte tenu également des autres produits et des charges, le résultat annuel a atteint 8 milliards de francs, contre 5 milliards en 2006.

En juin 2007, la Banque nationale a annoncé son intention de réduire son stock d'or par la vente de 250 tonnes jusqu'à fin septembre 2009. A fin décembre 2007, elle avait vendu 145 tonnes d'or et placé le produit de ces ventes en monnaies étrangères. Ainsi, elle détenait encore 1145 tonnes d'or à la fin de l'année.

Distribution de 2,5 milliards de francs à la Confédération et aux cantons

Les résultats de la Banque nationale étant très volatils du fait des fluctuations sur les marchés, la distribution de bénéfices est fixée à l'avance dans une convention que la Confédération et la Banque nationale ont conclue en vue d'assurer à moyen terme la stabilité des versements. Cette convention, passée en 2002, prévoit une nouvelle distribution annuelle de 2,5 milliards de francs.

Du résultat de l'exercice 2007, un montant de 751 millions de francs doit être attribué, conformément à la loi, à la provision pour réserves monétaires. Le bénéfice distribuable s'établit ainsi à 7,2 milliards de francs. De ce montant, il est prévu de distribuer 2,5 milliards de francs à la Confédération et aux cantons et de verser un dividende de 6% – le maximum prévu par les dispositions légales – aux actionnaires. Le solde, soit

25 janvier 2008

2

4,7 milliards de francs, sera attribué à la réserve pour distributions futures. Cette réserve passera ainsi de 18,1 milliards à 22,8 milliards de francs.

Aperçu du compte de résultat

Sommairement, le compte de résultat pour 2007 se présente comme suit:

En milliards de francs	2007	2006	Variation
Résultat de l'or	6,4	4,2	+2,2
Résultat des placements en monnaies étrangères	1,3	0,8	+0,5
Résultat des placements en francs	0,4	0,2	+0,2
Autres résultats	0,0	0,0	-
Charges d'exploitation	-0,2	-0,2	-
Résultat de l'exercice	8,0	5,0	+3,0
Attribution à la provision pour réserves monétaires	-0,8	-0,9	+0,1
Bénéfice annuel distribuable	7,2	4,2	+3,0

Cours de conversion de monnaies étrangères et prix de l'or	31.12.2007 en francs	31.12.2006 en francs	Variation en %
1 dollar des Etats-Unis	1,13	1,22	-7,4%
1 euro	1,66	1,61	+3,1%
1 kg d'or	30 328	24 939	+21,6%

Comme chaque année, le compte de résultat détaillé sera publié au printemps dans le Rapport de gestion. L'Assemblée générale des actionnaires se tiendra le 25 avril 2008.